Procès-Verbal

Séance Extraordinaire du 3 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois du mois de mars à 10 heures, le CSEE dûment convoqué le dix-neuf février deux mille vingt-cinq, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de M. François COTHENET.

Etaient Présents Représentants titulaires du personnel :

Nom - Prénom	Présent	Excusé	A distance
BAHCIC Marie-Isabelle			X
DELERUE Dorothée			X
DEVIN SARAH			X
FERFAILLE Hugo		X	
FOURNIER Jérôme			X
HENNEBELLE Laurence			X
MADEJ Marie-Christine			X
LAMALETIE Bastien			X
LAVERAT Thierry			X
LE MIGNON Virginie			X
LEMAITRE François			X
MEISSNER Agnès		X	
PUCHOIS Bernard			X
THUILLARD Céline			X
VILLELLA Michel		X	

Etaient Présent Représentant « Suppléant » du personnel :

Nom - Prénom	Présent	Excusé	A distance
Magali TRIBONDEAU remplace Agnès MEISSNER			X
TEMPREMANT Nina remplace Michel VILLELLA			X

Etaient présents Représentants Employeur

Nom - Prénom	Présent	Excusé	A distance
BRUSSELLE David (Président)		X	
COTHENET François			X
LIPKIEWICZ François			X
VASSEL Nathalie			X

Étaient présents Représentants syndicaux :

Laurent VANDEWOESTYNE pour le syndicat UNSA
Ulricke LAGUIGNER pour le syndicat CFDT

Était invitée

Clémentine DELATTRE, Directrice Achats

1) Information sur le marché des titres restaurant

François COTHENET débute la séance sur le thème du marché des Titres restaurant. Aucun changement important ne sera apporté par rapport à l'existant. Cependant, pour les SIC Amiens Picardie et Ports de Lille, les titres restaurant ne seront plus en format papier mais seront dématérialisés.

Le nouveau marché devrait être lancé prochainement car le marché actuel arrive à échéance. Il semblerait que les principaux prestataires du secteur répondront à cet appel d'offre. Actuellement, le service Marchés procède au sourcing des principaux acteurs du secteur et le cahier des charges est en cours d'élaboration pour ensuite lancer la procédure de marché public.

Virginie LEMIGNON souligne que le choix du nouveau prestataire devra à minima prendre en compte ce que propose déjà le prestataire actuel.

François COTHENET répond que le critère majeur est celui de la couverture géographique à savoir tous les Hauts de France.

Bernard PUCHOIS rappelle qu'il faut être vigilant car souvent la couverture géographique présentée par les commerciaux ne reflète pas forcément la réalité sur le terrain.

Dorothée DELERUE intervient pour rappeler que le prestataire de la carte cadeaux de Noël, Up One, propose également une carte restaurant. Or cette carte, qui est une carte de type Visa, est déjà détenue par une majorité de collaborateurs. Il pourrait donc être intéressant de n'avoir qu'une seule carte.

François COTHENET intervient en indiquant que dans le cadre du sourcing, ils seront aussi informés du lancement prochain de la procédure d'appel d'offres, sans pour autant présumer du résultat.

2) Information sur le marché relatif à la mise en place d'un outil de gestion de flotte (véhicules)

Clémentine DELATTRE rappelle le contexte, les objectifs du nouveau dispositif et les modalités de mise en place

La réflexion engagée fait suite au contrôle URSSAF, qui a mis en lumière des lacunes dans la gestion actuelle de la flotte automobile, notamment en ce qui concerne la traçabilité des déplacements via les carnets de bord.

Ci-dessous sont présentés les objectifs du Nouveau Dispositif :

- **Modernisation des Carnets de Bord** : Passage d'un format papier à un format numérique pour améliorer la fiabilité et la réactivité des remontées d'informations.
- **Installation de Boîtiers GPS Télématiques** : Chaque véhicule (service, fonction, location longue durée, pédagogique, etc.) sera équipé d'un boîtier GPS permettant la géolocalisation et la collecte de données (kilomètres parcourus, destinations, identité du conducteur).

- **Optimisation de la Gestion des Assurances** : Le dispositif de localisation permettra de renforcer la sécurité et de négocier des primes d'assurance plus avantageuses.
- **Amélioration de la Maintenance** : Le logiciel proposera des alertes pour les entretiens et réparations nécessaires, facilitant ainsi la gestion des risques automobiles.

Ci-dessous, les modalités de Mise en Place :

- **Intégration avec les Systèmes Existants** : Les réservations de véhicules continueront à se faire via Outlook. La DSI se chargera du paramétrage avec le nouveau logiciel.
- **Rôle des Gestionnaires de Flotte** : Des gestionnaires seront désignés dans chaque entité de la CCIR pour superviser le dispositif.
- **Communication aux Collaborateurs** : Chaque collaborateur sera informé de la mise en place du système de localisation, probablement via un courrier ou un E-mail.
- **Historique et Suivi** : Le logiciel permettra de conserver un historique des incidents et des données de chaque véhicule pour optimiser la gestion des contrats de location.
- **Facilitation du Covoiturage** : Le système pourra aider à planifier des trajets partagés dans un objectif de développement durable.

Points Spécifiques :

- **Période de Mise en Place** : Prévue pour la rentrée de septembre avec le déploiement de la nouvelle flotte
- **Véhicules Pédagogiques** : Une attention particulière sera portée sur l'équipement des véhicules pédagogiques, qui font l'objet d'une assurance spécifique.

François LIPKIEWICZ apporte quelques précisions :

- Sur les voitures de fonction, les boitiers seront également installés mais l'activation automatique par défaut ne sera pas activée. Elle ne sera activée qu'en cas de vol du véhicule. Le gestionnaire ne pourra pas connaître le déplacement des véhicules de fonction.

Bernard PUCHOIS demande comment les collaborateurs vont s'identifier à bord des véhicules.

Clémentine DELATTRE apporte une réponse : comme actuellement via Outlook, la DSI configurera Outlook avec le logiciel nécessaire afin de permettre la réservation en ligne, l'objectif étant de conserver les habitudes actuelles sans les modifier.

Ulricke LAGUIGNER pose la question des véhicules concernés par ce dispositif et précise que certains véhicules pédagogiques sont amenés aussi à parfois rouler.

Clémentine DELATTRE répond que tous les véhicules de la CCI sont concernés y compris LAHO et les voitures pédagogiques.

Celine THUILLARD interroge sur la gestion des doublons.

Clémentine DELATTRE répond que le logiciel va générer une alerte auprès du gestionnaire de gestion de flotte qui pourra contacter la personne ayant réservé 2 véhicules.

Jérôme FOURNIER évoque le rôle du gestionnaire de flotte : quel seront leurs champs d'action en cas de non-réservation dans Outlook par un collaborateur ?

Clémentine DELATTRE rappelle que dans chaque courrier qui sera envoyé aux utilisateurs habituels de véhicules, les bonnes pratiques à mettre en place y seront indiquées et notamment le fait d'effectuer une réservation obligatoire et nécessaire avant toute prise en charge des véhicules.

Jérôme FOURNIER répond que c'est la théorie mais que dans la pratique c'est relativement différent.

François COTHENET répond que si nécessaire des rappels à l'ordre seront effectués mais qu'en tout état de cause le gestionnaire de flotte n'a pas à juger de l'opportunité du déplacement ou de l'itinéraire suivi.

Bernard PUCHOIS intervient et demande à la DRH de retravailler sur une charte d'utilisation de la flotte opposable aux utilisateurs.

Virginie LE MIGNON évoque les véhicules qui sont affectés à une personne et demande si le collaborateur devra réaliser des réservations chaque jour ?

Clémentine DELATTRE informe qu'elle n'a pas réfléchi à cette problématique et qu'elle va interroger la DSI sur le sujet.

Jérôme FOURNIER intervient également pour préciser que ces véhicules affectés peuvent également être utilisés par des autres collaborateurs.

Clémentine DELATTRE répond qu'il faudra étudier la question avec la DSI lors du paramétrage du nouveau logiciel.

Laurence HENNEBELLE en profite pour poser la question concernant la distance : Est-ce le collaborateur qui va faire le plus grand nombre de kilomètres sera prioritaire ?

François COTHENET répond que dans la logique oui.

Virginie LE MIGNON intervient et souhaite nuancer les propos sachant que :

- Certains collaborateurs n'ont pas de véhicule personnel,
- Certains collaborateurs prennent leurs dispositions en réservant le véhicule une semaine voire quinze jours avant leur rendez-vous.

Il faudra faire preuve de souplesse et de bon sens.

François LIPKIEWICZ propose que l'on puisse éventuellement proposer dans la nouvelle charte un délai de prévenance.

Bastien LAMALETIE souhaite savoir comment les gestionnaires de flotte ont été choisis ?

Clémentine DELATTRE répond qu'un mail a été envoyé à chaque Directeur exécutif afin que chacun d'entre eux flèche un gestionnaire de flotte et un suppléant.

Bastien LAMALETIE rappelle que dans l'Aisne, les collaborateurs gèrent les réservations "en format papier" et qu'il n'existe pas de réservation via Outlook. Il s'agira donc d'un changement radical.

François LEMAITRE demande le coût global de cet investissement et de savoir si cette nouvelle solution sera testée sur un territoire avant le déploiement régional ?

Clémentine DELATTRE répond que le coût se situera vraisemblablement entre 11 et 16€ HT/Mois/véhicule, que la CCI compte actuellement environ 250 véhicules, et que des économies se feront notamment sur les primes d'assurances.

Il n'est pas prévu de faire un test sur un territoire.

François COTHENET demande l'avis du CSEE concernant la mise en place d'un outil de gestion de flotte automobile doté des fonctionnalités précédemment présentées. Les élus rendent à l'unanimité un avis favorable.

3) Election du représentant de proximité sur le territoire de la CCIR HDF Lille

En raison du départ de Noël VERSCHEURE, le poste de représentant de proximité sur le territoire de la CCIR Hauts de France, à savoir sur le bâtiment de Boulevard de Leeds est vacant. Un appel à candidature a été lancé.

Virginie LE MIGNON, en tant que secrétaire, a reçu deux candidatures :

- Florence ESCUDIE, conseillère numérique à la CCI Grand Lille
- Vanessa KULAGA, Assistante Direction Achats, à la CCIR

<u>Pour la CCI de Région = 1 représentant de proximité</u>

Florence ESCUDIE
Vote :
Pour :
Contre : 14
Abstention

Vanessa KULAGA
Vote :
Pour : 13

Contre
Abstention : 1

Vanessa KULAGA est élue représentante de proximité de la CCI de Région

4) Voyage à ZANZIBAR

Marie-Isabelle BAHCIC souhaite ajouter un point à l'ordre du jour. Elle souhaite proposer un voyage à Zanzibar sans abondement du CSEE. Comme l'ASC est contraint par le voyagiste au niveau des dates pour la réservation, elle souhaite que l'ASC puisse communiquer rapidement et ne souhaite pas attendre le CSEE du 14/03/2025.

François LEMAITRE souhaite un vote car les transactions financières passent par le site du CSE.

François COTTENET rappelle que cela n'était pas inscrit à l'ordre du jour et que le vote n'est possible qu'avec l'accord de l'ensemble des élus du CSEE.

Dorothée DELERUE propose alors une diffusion de l'information avec une pré-inscription sur le site et la réservation ferme avec paiement après le vote, lors du prochain CSEE du 14 mars.

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 11h10**